

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 27 mai 2024

### **A75 – Communes de Verrières et Sévérac d’Aveyron (12)**

#### **Travaux de réfection de chaussée**

**Du mardi 4 au jeudi 27 juin 2024**

Dans le cadre de l’entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée sur l’A75.

Cette opération se déroulera du **mardi 4 au jeudi 27 juin 2024**, sur le territoire des communes de **Verrières et Sévérac d’Aveyron (12)**.

Le chantier se déroulera sur la chaussée du sens Clermont-Ferrand → Béziers (Nord/Sud). Au droit du chantier, la circulation des usagers sera basculée sur une voie de la chaussée opposée dans le sens Béziers → Clermont-Ferrand (Sud/Nord). La circulation s’effectuera ainsi « en bidirectionnel » sur cette chaussée (une voie par sens de circulation), sur une distance de 8,5 km.

Dans le sens Nord/Sud, les bretelles de l’échangeur n°44 « Verrières » seront fermées à la circulation :

- bretelle d’entrée sur l’A75 du diffuseur n°44 :

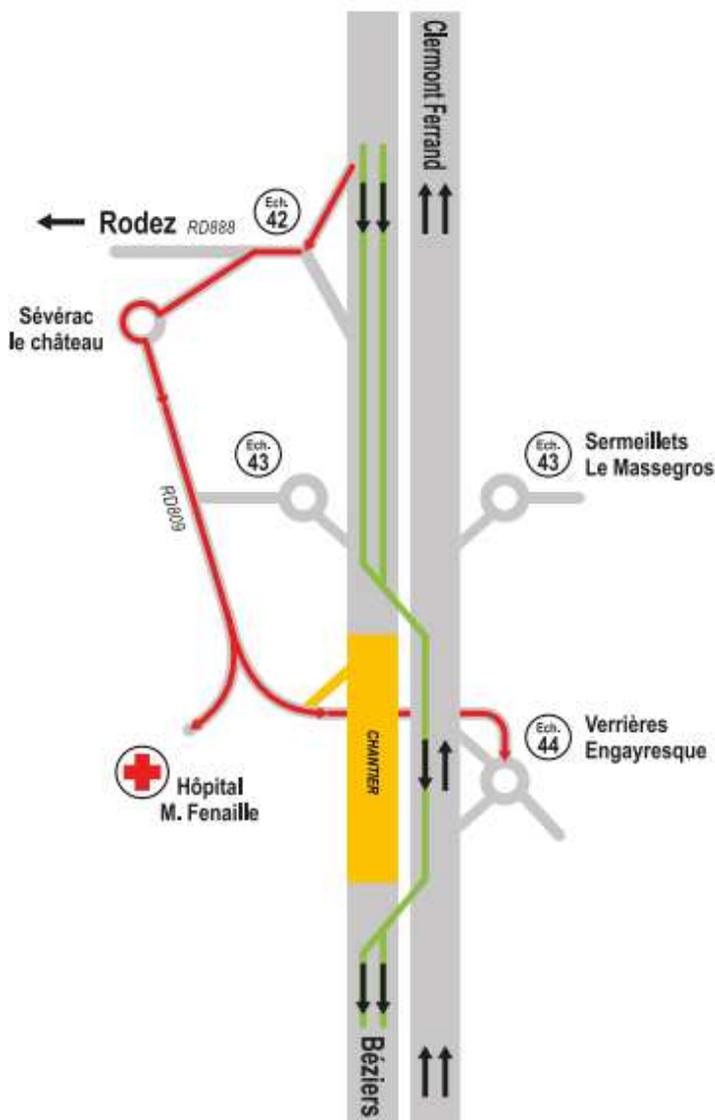
Une déviation sera mise en place. Pour rejoindre l’A75, les usagers devront prendre la direction Millau via la RD809 et RD29 puis s’insérer sur l’autoroute via le diffuseur n° 44.1. (Aguessac)

- bretelle de sortie de l’A75 du diffuseur n°44 :

Une déviation sera mise en place par le diffuseur n° 42 (Sévérac-le-Château) et concernera également les directions Vézins et Hôpital de Fenaille.

La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant **le respect des vitesses et des distances de sécurité.**

Le passage des transports exceptionnels sera interdit dans les 2 sens de circulation durant toute la durée du chantier si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m.



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet: [www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr) et [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

## Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse  
Bureau de la communication  
Tél. : 04.73.29.79.60  
Mél. : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)

CS 90447  
60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1